

# Conseil d'arrondissement du 30 mars 2015

## Communication de la Maire sur le budget

### 1. BUDGET DE FONCTIONNEMENT - ESA

Lors du conseil de novembre 2014, le Conseil a délibéré sur les montants des 3 dotations constituant l'état spécial 2015 du 14<sup>ème</sup> arrondissement, c'est-à-dire le budget nécessaire à la gestion des équipements de proximité inscrits à l'inventaire.

Pour rappel, le budget de l'arrondissement s'établit à 7 688 859 € pour l'exercice 2015 soit une baisse totale de -0.4 % par rapport au BP 2014 voté.

Les 3 dotations de l'état spécial sont :

- la dotation d'animation locale (DAL) : **613 650 €** en hausse de +2.5 % par rapport à 2014;
- la dotation de gestion locale (DGL) : **6 792 149 €** en baisse de -0.66 % par rapport à 2014;
- la dotation d'investissement (DI) : **283 060 €** constante par rapport à 2014.

### 2. BUDGET D'INVESTISSEMENT 2015

Le budget d'arrondissement en matière d'investissement est composé des Investissements Localisés (IL) et des Investissements d'Intérêt Local (IIL)

Les IL sont constitués des budgets des directions centrales affectés aux espaces publics ou équipements parisiens situés dans l'arrondissement. Les IIL sont les crédits d'investissements des espaces publics ou équipements inscrits à l'inventaire de l'arrondissement.

Ces budgets concernent les espaces publics et les équipements.

#### L'investissement sur les espaces publics :

Le budget d'investissement consacré aux espaces publics en 2015 est de **2 285 000 Euro** répartis de la manière suivante :

	IL	IIL
Voirie	125 000	1 485 000
Espaces verts		675 000

Ce budget sera consacré aux opérations suivantes :

#### • Interventions sur 3 zones projets

Il s'agit de secteurs nécessitant une intervention coordonnée des services en lien avec les habitants. Les projets seront conçus en collaboration avec les habitants afin de répondre au mieux aux attentes.

- Moulin de la Vierge / Gergovie / Ouest :  
375 000 € seront consacrés à :
  - sécuriser les lieux par la création d'une traversée piétonne rue Vercingétorix ;
  - requalifier la voie piétonne et la jardinière du Moulin de la Vierge ;
  - rénover le trottoir et la jardinière de la rue de Gergovie (côté pair – G20)
- Serment de Kouffra : 65 000 € visant à rénover l'aire de skate et à travailler avec le manège pour élargir son offre.
- Square Aspirant Dunand : 200 000 € pour concevoir un projet végétal sur le toit de la piscine et rénover l'espace de la fontaine.

• **Aménagement de voirie** sur la rue du Maine (305 000 €) visant à rénover cette rue dans la continuité de l'intervention antérieure sur le square Gaston Baty

• **Entretien du patrimoine**

- Rénovation des squares : 295 000 € seront consacrés à la rénovation des aires de jeux (Alésia-Montsouris et Alesia Rider) ou des allées (Chatillon)
- Rénovation des trottoirs : 315 000 € y seront consacrés pour des rénovations complètes.

Il s'agit des voies suivantes :

Rue de Lunain (trottoirs pair et impair)	85 000
Av de la Sibelle (trottoir impair)	70 000
Rue d'Alésia entre rue Broussais et Sibelle (trottoir impair)	70 000
Rue Raymond Losserand entre bd Brune et Arbustes (trottoir impair)	70 000
Rue le Brix Mesmin (trottoirs pair et impair)	20 000

- Rénovation des chaussées : la rue Antoine Chantin et l'avenue Sangnier (entre Prévost-Paradol et la Porte Didot) seront rénovées pour un montant de 330 000 €

• **Sécurisation des déplacements**

255 000 € seront consacrés à la sécurisation des déplacements sur des secteurs identifiés comme étant dangereux tels que le carrefour Brix Mesmin/Porto Riche ; la traversée piétonne de Vercingétorix au niveau de la rue Ferdinand Holweck ; le changement de sens de circulation rue Leclerc ; la reconfiguration du stationnement bd Jourdan devant l'institut Montsouris par rapport à la piste cyclable.

• **Entretien technique**

La chambre de comptage du square Père Plumier (rue Vercingétorix au niveau de la rue de Gergovie) sera déplacée pour des raisons techniques (45 000€)

**L'investissement sur les équipements**

Le budget alloué aux équipements s'élève à 4,7 millions d'euros répartis entre IL et ILL selon la nature de l'équipement.

	IL	ILL
Equipements sportifs	1 415 000	180 000
Centres d'animation		190 000
Equipements culturels	163 000	
Equipements scolaires	370 000	1 587 860
Equipements petite enfance	300 000	530 000

### • Les équipements sportifs

- La rénovation de la piscine Aspirant Dunant continuera en 2015 sur des travaux techniques (dévoisement des gaines d'extraction, isolation de la passerelle d'accès, rénovation des vestiaires, mise en sécurité des installations électriques). 375 000 € y seront consacrés. Ces travaux seront tous réalisés pendant la période de vidange annuelle afin de ne pas pénaliser à nouveaux les usagers.
- Des interventions techniques sont également nécessaires sur la piscine Didot pour un montant de 620 000 € (Rénovation sur système de sécurité-désenfumage, mise en sécurité électrique et réaménagement des locaux sociaux).
- Le stade Jules-Noël connaîtra également des travaux de sécurisation (incendie et accès terrasse), ainsi que la réfection des locaux sociaux pour un montant de 270 000 €
- Enfin, 180 000 € seront consacrés au réaménagement de l'espace musculation du Gymnase Huygens et aux études nécessaires au traitement des fuites dans la toiture.

### • Centres d'animations

Le centre d'animation Montparnasse a besoin de disposer d'une cloison mobile dans la salle d'exposition afin d'offrir une polyvalence d'occupation et de permettre un usage plus important. La grande salle du centre d'animation Vercingétorix sera mise aux normes pour un montant de 150 000 €.

### • Equipements culturels

La mise en sécurité des façades de la bibliothèque George Brassens est programmée en 2015 pour un montant de 116 000 €.

Le Conservatoire verra les salles Fauré, Poulenc et St Saëns rénovées (sols, mur et éclairage) afin de tenir dans des conditions satisfaisantes avant son déménagement futur.

### • Equipements scolaires

Les travaux dans les écoles sont programmés sur différents budgets :

- Ravalements des bâtiments (Budget de la Direction du Patrimoine et de l'Architecture)  
2 ravalements sont programmés en 2015 : la maternelle du 15 Chantin et celle du 9 Dolent pour un montant de 370 000 €
- Les travaux d'entretien du patrimoine (IIL) : il s'agit des travaux de mise aux normes électriques, de modernisation des menuiseries, de rénovation de bureaux, des cours, des espaces communs, etc...

En 2015, 1 587 860 € seront utilisés pour ces travaux représentant une vingtaine d'interventions dans 16 écoles.

La rénovation des sanitaires enfants des écoles Rouvier et d'Ocagne fera l'objet d'un travail particulier avec les enfants, les parents et l'équipe dans le choix des matériaux et des couleurs.

- Les travaux d'entretien courant (Budget Fonctionnement DASCO)  
Il s'agit des travaux de peinture, sols, luminaires, changement de pièce à l'identique...  
477 000 € y seront consacré en 2015.

Il a été demandé à la DASCO que les travaux de peinture dans les écoles fassent l'objet d'un projet impliquant les enfants et les équipes pédagogiques sur le choix des couleurs, voire sur la réalisation même, en lien avec un artiste.

Cette nouvelle forme d'implication concernera les écoles suivantes :

- 12-14 Alésia : deux préaux et hall du 14
- 46 Boulard : préau et porte donnant sur la cour
- 24 Delambre : deux cages d'escalier et circulations des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étages
- 10 Sévero : préau et hall d'entrée
- 12 Sévero : cage d'escalier et préau

- Les travaux de renouvellement Systèmes de Sécurité Incendie (SSI) et de sécurité globale (gardes corps, modernisation des portes d'accès,...) sont pris en charge par un budget spécifique de la DASCO  
3 opérations de sécurisation sont programmées pour un montant de 200 000 € pour le 3bis Alésia et le 22 Chantin.
- Les travaux liés aux cuisines et offices sont assurés par la Caisse des écoles sur son budget propre

• **Les équipements de la petite enfance**

Le ravalement de la crèche collective de la Garenne est programmé sur le budget 2015.

La cuisine de la crèche du 2 rue Cabanis sera restructurée pour un montant de 280 000 €

La 1<sup>ère</sup> tranche des menuiseries extérieures de la crèche de la rue de Mariniers sera menée en 2015 pour un montant de 150 000 €.

Diverses opérations de mise aux normes électriques seront menées sur les crèches Delbet, Dolent, Pernety et Broussais, ainsi que sur la halte Garderie du 28 Broussais pour un montant total de 100 000 €

**Perspectives 2016 : le Budget participatif**

En 2016, le budget sera construit en intégrant, pour la 1<sup>ère</sup> année, le budget participatif. Dans le 14<sup>ème</sup>, le choix a été fait d'y consacrer 30%, soit 1 447 500 €, auquel sera rajouté un abondement d'un montant équivalent par l'hôtel de Ville. Ainsi le budget participatif du 14<sup>ème</sup> sera de 2 895 000 €. Le reste du budget d'investissement d'arrondissement sera de 3 377 500 €.

**3. LE PLAN D'INVESTISSEMENT DE LA MANDATURE (PIM)**

Lors du conseil de Paris du 15 décembre 2014, Anne HIDALGO a annoncé un programme d'investissement de 10 milliards d'euros sur la mandature. Il est fléché en priorité sur le logement, les transports, la transition écologique, la ville intelligente et les équipements de proximité, en particulier dans les quartiers populaires de Paris, mais aussi au bénéfice de tous les habitants du Grand Paris.

Pour les arrondissements, ce plan prévoit le maintien et l'amplification de l'effort de déconcentration entrepris depuis la précédente mandature avec la maîtrise par les Maires des investissements locaux. Cet effort se traduit dans le 14<sup>ème</sup> par un budget de près de 29 millions sur la période 2015-2020.

Le plan d'investissement de la mandature dégage les priorités suivantes :

Logement et mixité sociale	30%
Urbanisme et renouveau de l'espace public	16%
Solidarité et famille	12%
Transport publics et circulation douces	11%
Ecologie	9%
Ville intelligente et attractive	8%
Culture et patrimoine	5%
Budget participatif	5%
Sport	4%

Dans le 14<sup>ème</sup>, ces priorités se traduisent par la volonté d'investir massivement dans la production de logements. Saint-Vincent-de-Paul y contribuera fortement, ainsi que toutes les opérations de préemption ou d'acquisition permettant d'augmenter l'offre de logements.

De plus, les opérations prioritaires sont d'ores-et déjà incluses dans le PIM construit par l'exécutif parisien. Il est important de noter qu'il s'agit d'une construction dynamique sur l'ensemble de la mandature avec des ajustements prévus à mi-mandat. La liste complète des investissements reste à affiner avec chacun des adjoints en fonction de leur enveloppe globale. Ce travail sera mené pendant le 1<sup>er</sup> trimestre 2015.

Ces opérations prioritaires actées par la Maire de Paris sont les suivantes :

- La création d'un nouveau conservatoire
- La rénovation du stade Elisabeth et la création d'une piscine
- La rénovation de l'avenue Général Leclerc par tranche
- La création d'une nouvelle entrée des Catacombes et l'installation du Musée de la Libération / Jean Moulin place Denfert-Rochereau
- La restructuration de la multi-structure petite enfance du 22 rue Broussais et la réalisation de la crèche collective de l'ilot des mariniers et de la multi-structure Jourdan
- La réalisation du Campus Jourdan de l'Ecole Normale Supérieur
- Les équipements publics de Saint-Vincent-de-Paul

Ces priorités sont déjà engagées. Les études sont en cours. La concertation a démarré ou va prochainement l'être. D'autres projets sont programmés pour lesquels les arbitrages sont en cours.